



DEPARTEMENT
DES
BOUCHES DU RHONE

COMMUNE
D'ENSUES-LA-REDONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DELIBERATION N°2025- 22 -CM

SEANCE DU VINGT QUATRE JUIN DEUX MILLE VINGT CINQ

Début de séance 18h37.

PRESENTS :

Mesdames, Hélène VARRE, Valérie SALLES, Laetitia CLEMENT-ORTUNO, Sophie BILLECI, Karen DOSSETTO, Christelle ROSSELLO, Sylvie ASENJO, Catherine KERVAJAN, Louise VINCENZI, Aurélie POTIER-DORCHY.

Messieurs, Michel ILLAC, Marcel TURCHIULI, Mohamed BEHAIRI, Georges CLERC, Constant COUTSOURAS, Christophe GLORIAN, Jean-Noël ALLARD, Ozkan KIZILDAG, Thierry SOUMAHORO, Eric OLIVE, John LANNE, Frédéric OUNANIAN, Cédric RAFFIER, Robert FHAL.

ABSENTS EXCUSES :

- ✚ Madame **Maryline BRU** donne son pouvoir à Monsieur **Michel ILLAC**
- ✚ Monsieur **Sébastien ALARCON** donne son pouvoir à Madame **Hélène VARRE**
- ✚ Madame **Fabienne REMANT-DOLE** donne son pouvoir à Monsieur **Marcel TURCHIULI**
- ✚ Madame **Sabrina BENKENOUCHE** donne son pouvoir à Madame **Louise VINCENZI**
- ✚ Madame **Claudine GUARY** donne son pouvoir à Monsieur **John LANNE**

PRESIDENT DE SEANCE :

Monsieur Michel ILLAC, maire.

SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur John LANNE a été nommé secrétaire de séance.

En exercice : 29

Présents : 24

Votants : 29

L'ordre du jour s'est achevé à 20h18.

Objet : Désignation des conseillers portuaires du port départemental de la Redonne

Monsieur le Maire, Michel ILLAC rapporte :

Le Département des Bouches du Rhône va dans les mois à venir, engager la procédure de renouvellement du mandat des cinq ans des conseillers portuaires du port départemental de la Redonne, conformément aux dispositions du Code des Transports et notamment de son article R 5314-14.

C'est dans ce contexte, que le Département des Bouches du Rhône a sollicité la commune en vue de la désignation par le Conseil Municipal de deux conseillers portuaires, à savoir, un membre titulaire et son suppléant, au sein de l'instance portuaire.

Il est proposé la candidature de :

- Monsieur Michel ILLAC, en qualité de titulaire
- Monsieur Constant COUTSOURAS, en qualité de suppléant

Entendu l'exposé du rapporteur :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu le Code des Transports

Vu l'avis favorable à la majorité des membres présents de la Commission municipale n°6 au titre de la Délégation « Finances, Budget, Affaires Générales, Développement Economique, Commerces de Proximités et Artisanat » du 10 juin 2025

Où le présent rapport et après en avoir débattu, le Conseil Municipal,

A l'unanimité des membres présents ou représentés,

DESIGNE au sein du conseil portuaire du port départemental de la Redonne :

- Monsieur Michel ILLAC, en qualité de titulaire
- Monsieur Constant COUTSOURAS, en qualité de suppléant

Le président de séance :

Le Maire,
Michel ILLAC



Le secrétaire de séance :

John LANNE

